



**HAL**  
open science

## Licence Sciences de la terre

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences de la terre. 2011, Université Blaise Pascal - UBP. hceres-02036607

**HAL Id: hceres-02036607**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036607v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Licences – Vague B

## ACADÉMIE : CLERMONT-FERRAND

Établissement : Université Blaise-Pascal – Clermont-Ferrand 2

Demande n° S3LI120001185

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Sciences de la Terre

## Présentation de la mention

La mention de licence Sciences de la Terre est une formation visant à donner des bases solides en privilégiant l'acquisition de compétences disciplinaires (géologie, physique et chimie), mais aussi additionnelles transversales (langues, outils informatiques et mathématiques). Elle propose de nombreux stages de terrain propres à la géologie.

Le premier semestre (S1) est un semestre de détermination (cours magistraux (CM)/travaux dirigés (TD) intégrés) qui permet à l'étudiant une orientation vers toutes les mentions scientifiques portées par l'Université Blaise-Pascal (UBP). Le choix de deux disciplines principales différentes et d'une troisième discipline d'approfondissement ou de découverte permet à l'étudiant une orientation progressive vers un parcours de cette mention ou une réorientation vers une autre mention.

A partir du semestre 2 (S2), les parcours de cette mention se dessinent avec un parcours Magmas et Volcans et un parcours Géologie de l'environnement. Une réorientation est toujours possible vers les mentions Biologie ou Sciences de la matière. Les deux parcours propres à cette mention permettent de poursuivre en master. Cette licence permet aussi une insertion professionnelle dans des métiers tels que technicien géologue, géologue prospecteur ou topographe.

Il est aussi possible d'intégrer le parcours Pluridisciplinaire menant aux carrières de l'enseignement. Pour déterminer ses choix professionnels, l'étudiant a à sa disposition des unités d'enseignement (UE) libres à choisir à partir du troisième semestre (S3) et jusqu'au sixième semestre (S6). Parmi ces UE, la découverte des métiers de la recherche, de l'enseignement ou du monde de l'entreprise est proposée. L'étudiant peut aussi développer un Projet personnel et professionnel (PPP).

## Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	34
Nombre d'inscrits en L2	20
Nombre d'inscrits en L3	25
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	0 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	12 %
% d'abandon en L1	20,6 %
% de réussite en 3 ans	66,7 %
% de réussite en 5 ans	77,8 %
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention de licence Sciences de la Terre est une formation incontournable de l'UBP. Elle s'inscrit clairement dans le paysage régional à travers sa géographie, mais aussi à travers la politique de recherche de cet établissement. Adossé à deux masters dont l'un est international, la troisième année (L3) est attractive (12 % de nouveaux entrants et aucun sortant) et cette mention accueille de manière régulière des étudiants étrangers.

L'équipe pédagogique a su intégrer dans ses maquettes les enseignements disciplinaires, mais aussi des enseignements transversaux (langues, informatique). On peut regretter que les certifications en langues ou informatique ne soient pas annoncées comme des objectifs, même s'il est tout à fait possible à l'étudiant de les passer (via des UE libres). On peut aussi regretter que les compétences transversales ne soient pas réellement évaluées, même si le module « méthodologie du travail universitaire » au S1 est sans doute une réponse ponctuelle.

L'équipe pédagogique a le souci d'informer au maximum les étudiants, sans privilégier les formations de l'UBP, à travers l'Espace numérique de travail (ENT). Elle s'implique aussi fortement dans l'information des lycéens et a su, à travers le S1 de détermination et les CM/TD intégrés, permettre une réelle réussite des étudiants (20 % d'abandon seulement, ce qui est peu, et une licence obtenue en trois ans pour 67 % des étudiants). Cette réussite serait amplifiée si les dispositifs d'évaluation des enseignements étaient plus développés et plus systématiques, et si l'équipe s'appropriait réellement et utilisait davantage les études menées par l'UBP portant sur l'insertion professionnelle et sur les poursuites d'études.

La formation présente un pilotage par une seule personne (ce qui est noté comme un point faible, mais aussi comme un point fort dans la fiche d'autoévaluation) responsable de la mention et des deux parcours. Le directeur des études est en cours de renouvellement. L'élargissement de l'équipe de pilotage doit permettre de répondre à toute inquiétude quant à ce pilotage.

- Points forts :

- La forte attractivité de la mention.
- Le S1 de détermination avec CM/TD intégrés.
- L'ouverture internationale avérée.
- La forte liaison licence-master à travers un potentiel recherche reconnu en sciences de la Terre.
- Le développement de l'information et l'accompagnement des étudiants en cours de cursus.

- Points faibles :

- Le pilotage de cette mention assuré par une seule personne.
- L'évaluation des enseignements UE par UE inexistante.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

La mise en place d'une évaluation des compétences transversales autres que les langues et l'informatique pourrait être un atout supplémentaire. L'UBP pourrait aussi dans ce cadre mettre davantage en avant l'utilisation des Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) en communiquant de façon plus poussée sur sa cellule de développement d'outils pédagogiques.

L'équipe pédagogique de cette mention pourrait être élargie afin de permettre une meilleure appropriation des enquêtes d'insertion et de mettre en place une évaluation des enseignements UE par UE.